



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/21030
18 décembre 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 18 DECEMBRE 1989, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE
CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DE L'IRAQ AUPRES
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que les forces armées iraniennes ont commis les violations ci-après des dispositions du cessez-le-feu :

1. Le 1er décembre 1989, l'Iran a poursuivi ses activités de génie sur la route reliant Makhfar al-Asyud à Kushk al-Basri, aux points de coordonnées 845-356 et 832-356, à 2 800 mètres des unités de notre IIIe corps d'armée.
2. Le même jour, à 8 heures, trois Iraniens ont été vus pêchant au point de coordonnées 545-263, à 800 mètres des unités de notre VIIe corps d'armée.
3. Le 2 décembre 1989, l'Iran a poursuivi ses activités de génie sur la route reliant Makhfar al-Asyud à Kushk al-Basri, aux points de coordonnées 845-356 et 832-356, à 2 800 mètres des unités de notre IIIe corps d'armée.
4. Le même jour, à 10 h 30, les Iraniens ont construit trois positions de tir aux points de coordonnées 923-953, 923-952 et 923-950, à 2 300 mètres des unités de notre IIIe corps d'armée.
5. Le même jour, à 16 h 30, les Iraniens ont construit une position de tir au point de coordonnées 926-964, à 2 300 mètres des unités de notre IIIe corps d'armée.
6. Le même jour, à 9 h 25, nos forces ont aperçu un camion iranien transportant six éléments de béton. Ce véhicule s'est arrêté au point de coordonnées 582-723, à 1 000 mètres des unités de notre Ve corps d'armée.
7. Le même jour, à 13 h 45, nos forces ont aperçu quatre camions iraniens transportant chacun six éléments de béton. Ces véhicules qui venaient des arrières iraniens se sont arrêtés sur le rebord septentrional de la zone incurvée, au point de coordonnées 582-721. Une grue a alors déchargé l'ensemble des éléments de béton sur le périmètre avancé des positions iraniennes, à 1 000 mètres des unités de notre VIe corps d'armée.

8. Le même jour, à 8 h 30, trois Iraniens ont été vus pêchant dans le Chatt al-Arab, au point de coordonnées 546-263, à 700 mètres des unités de notre VIIe corps d'armée.

9. Le 3 décembre 1989, l'Iran a poursuivi ses activités de génie sur la route reliant Makhfar al-Asyud à Kushk al-Basri, aux points de coordonnées 845-356 et 832-356, à 2 800 mètres des unités de notre IIIe corps d'armée.

10. Le même jour, à 9 heures, huit Iraniens ont amélioré le pont No 1, au point de coordonnées 934-128, à 1 000 mètres des unités de notre IIe corps d'armée.

11. Le 4 décembre 1989, à 9 h 15, 10 Iraniens ont été vus restaurant le premier pont, au point de coordonnées 934-128, à 1 000 mètres des unités de notre IIe corps d'armée.

12. Le 5 décembre 1989, à 10 h 15, trois Iraniens ont été vus pêchant dans le Chatt al-Arab, au point de coordonnées 545-263, à 700 mètres des unités de notre VIIe corps d'armée.

13. Le 6 décembre 1989, à 10 h 20, trois Iraniens ont été vus démolissant une ancienne position. A 12 h 45, ils ont reconstruit cette position en briques et en ciment. Ces activités se sont déroulées au point de coordonnées 249-713, à 500 mètres des unités de notre VIIe corps d'armée.

14. Le même jour, à 9 heures, trois Iraniens ont été vus pêchant dans le Chatt al-Arab, au point de coordonnées 545-263, à 700 mètres des unités de notre VIIe corps d'armée.

15. Le même jour, à midi, les Iraniens ont été vus installant une barrière de fils de fer de 20 mètres de long sur la cote 665, au point de coordonnées 839-661, au sud-ouest du village de Kani Salim, à 1 000 mètres des unités de notre Ier corps d'armée.

16. Le même jour, à 9 h 15, cinq Iraniens équipés d'une pelleteuse ont construit un abri en arcs de béton au point de coordonnées 163-602, à 3 000 mètres des unités de notre IIe corps d'armée.

17. Le même jour, à 14 heures, cinq Iraniens ont construit un abri à proximité du poste iranien situé au point de coordonnées 589-462, à 500 mètres des unités de notre IIe corps d'armée.

18. Le 7 décembre 1989, à 8 heures, une unité du génie iranien composée de deux pelleteuses, trois bulldozers, un rouleau compresseur, une niveleuse et huit camions à benne a été aperçue tandis qu'elle effectuait des travaux sur la route reliant Makhfar al-Asyud à Kushk al-Basri, au point de coordonnées 742-352, à 2 800 mètres des unités de notre IIIe corps d'armée.

19. Le même jour, à 9 h 25, un groupe de 40 Iraniens a été aperçu creusant une tranchée de communication de 60 mètres de long, perpendiculaire à la ligne du front, au point de coordonnées 317-959, au nord de Makhfar Nahr Anbar, sur la rive orientale du Doveyrich, à 2 000 mètres des unités de notre IVe corps d'armée.

20. Le même jour, à 8 h 5 et 10 h 40, quatre groupes de six à sept Iraniens ont été vus construisant quatre abris en blocs de béton aux points de coordonnées 265-997 et 261-991, à l'est d'Ayn Karzan, sur la rive orientale du Doveyrich, à une distance de 1 500 à 2 000 mètres des unités de notre IVe corps d'armée.

21. Le même jour, à 15 h 45 et à 16 h 10, deux groupes de sept Iraniens ont été aperçus construisant un abri en blocs de béton au point de coordonnées 269-001 et un abri en briques au point de coordonnées 262-019, sur la rive orientale du Doveyrich, à l'est de Musian, à une distance de 2 500 à 3 000 mètres des unités de notre IVe corps d'armée.

22. Le même jour, à 10 h 30, les Iraniens ont dressé une nouvelle tente dans la zone incurvée au point de coordonnées 582-721, à 1 000 mètres des unités de notre VIe corps d'armée.

23. Le même jour, à 8 h 30, quatre Iraniens ont été vus pêchant dans le Chatt al-Arab, au point de coordonnées 545-263, à 700 mètres des unités de notre VIIe corps d'armée.

24. Le même jour, à 8 heures, les Iraniens ont installé une mitrailleuse à un canon au point de coordonnées 691-144, à 900 mètres des unités de notre VIIe corps d'armée.

25. Au cours de la nuit du 7 au 8 décembre 1989, les Iraniens ont construit un abri en sacs de sable qu'ils ont recouvert de blindage, à proximité du poste iranien situé au point de coordonnées 018-015. Cet abri, situé à 500 mètres des unités de notre IIe corps d'armée, a été occupé par deux éléments des forces iraniennes.

26. Le 8 décembre 1989, à 17 heures, un groupe d'environ 10 Iraniens en uniforme a été vu construisant un abri en sacs de sable à l'ouest du village de Kaymah, au point de coordonnées 051-021, à 2 000 mètres des unités de notre Ier corps d'armée.

27. Le même jour, les Iraniens ont poursuivi leurs activités de génie sur la route reliant Makhfar al-Asyud à Kushk al-Basri, au point de coordonnées 742-357, à 2 700 mètres des unités de notre IIIe corps d'armée.

28. Le même jour, à 8 heures, des Iraniens ont construit un poste d'observation en y aménageant deux meurtrières orientées vers nos unités, au point de coordonnées 595-613, à 3 225 mètres des unités de notre VIe corps d'armée.

29. Le 9 décembre 1989, les Iraniens ont poursuivi leurs activités de génie aux points de coordonnées 743-357 et 851-356, à 2 700 mètres des unités de notre IIIe corps d'armée.
30. Le même jour, les Iraniens ont pratiqué une ouverture de 1 mètre de large dans leur premier talus, pour élever les niveaux d'eau dans le no man's land face au secteur de la division, au point de coordonnées 930-838, à 350 mètres des unités de notre IIIe corps d'armée.
31. Le même jour, à 10 h 15, les Iraniens ont construit une position de béton recouverte au point de coordonnées 683-258, à 1 800 mètres des unités de notre VIIe corps d'armée.
32. Le 10 décembre 1989, les Iraniens ont poursuivi leurs activités de génie au point de coordonnées 743-357, à 2 700 mètres des unités de notre IIIe corps d'armée.
33. Le même jour, à 9 h 50, une unité du génie iranien composée d'une pelleteuse, un rouleau compresseur, une niveleuse et trois camions à benne a été aperçue surélevant le talus de terre au point de coordonnées 352-594, à 600 mètres des unités de notre VIIe corps d'armée.

Opération d'inondation

La partie iranienne a continué d'inonder le secteur situé face aux unités de notre IIIe corps d'armée et devant les barrières de nos unités militaires. Au cours de la période du 1er au 10 décembre 1989, l'eau avait atteint les niveaux suivants :

34. Le 1er décembre 1989 :

Entre les points de coordonnées 678-327 et 902-203 : 0 à 65 centimètres.
Entre les points de coordonnées 902-203 et 902-904 : 20 à 90 centimètres.
Entre les points de coordonnées 902-904 et 989-731 : 0 à 110 centimètres.

35. Le 2 décembre 1989 :

Entre les points de coordonnées 678-327 et 902-203 : 0 à 65 centimètres.
Entre les points de coordonnées 902-203 et 902-904 : 20 à 90 centimètres.
Entre les points de coordonnées 902-904 et 989-731 : 0 à 111 centimètres.

36. Le 3 décembre 1989 :

Entre les points de coordonnées 678-327 et 902-203 : 0 à 65 centimètres.
Entre les points de coordonnées 902-203 et 902-904 : 20 à 90 centimètres.
Entre les points de coordonnées 902-904 et 989-731 : 0 à 110 centimètres.

37. Le 4 décembre 1989 :

Entre les points de coordonnées 678-327 et 902-203 : 0 à 65 centimètres.
Entre les points de coordonnées 902-203 et 902-904 : 20 à 90 centimètres.
Entre les points de coordonnées 902-904 et 989-731 : 0 à 110 centimètres.

38. Le 5 décembre 1989 :

Entre les points de coordonnées 678-327 et 902-203 : 0 à 65 centimètres.
Entre les points de coordonnées 902-203 et 902-904 : 20 à 100 centimètres.
Entre les points de coordonnées 902-904 et 989-731 : 0 à 110 centimètres.

39. Le 6 décembre 1989 :

Entre les points de coordonnées 678-327 et 902-203 : 0 à 70 centimètres.
Entre les points de coordonnées 902-203 et 902-904 : 20 à 100 centimètres.
Entre les points de coordonnées 902-904 et 989-731 : 0 à 110 centimètres.

40. Le 7 décembre 1989 :

Entre les points de coordonnées 678-327 et 902-203 : 0 à 65 centimètres.
Entre les points de coordonnées 902-203 et 902-904 : 30 à 100 centimètres.
Entre les points de coordonnées 902-904 et 989-731 : 0 à 110 centimètres.

41. Le 8 décembre 1989 :

Entre les points de coordonnées 678-327 et 902-203 : 0 à 65 centimètres.
Entre les points de coordonnées 902-203 et 902-904 : 30 à 95 centimètres.
Entre les points de coordonnées 902-904 et 989-731 : 0 à 110 centimètres.

42. Le 9 décembre 1989 :

Entre les points de coordonnées 678-327 et 902-203 : 0 à 65 centimètres.
Entre les points de coordonnées 902-203 et 902-904 : 30 à 95 centimètres.
Entre les points de coordonnées 902-904 et 989-731 : 0 à 111 centimètres.

43. Le 9 décembre 1989 :

Entre les points de coordonnées 678-327 et 902-203 : 0 à 65 centimètres.
Entre les points de coordonnées 902-203 et 902-904 : 40 à 95 centimètres.
Entre les points de coordonnées 902-904 et 989-731 : 0 à 135 centimètres.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Sabah Talat KADRAT
